

D 1111 BRESIL: HISTOIRE D'UN PAYSAN SANS TERRE

Pour quelque dix millions de familles de paysans pauvres, le droit de possession est antérieur au droit de propriété (cf. DIAL D 1077). Ce principe juridique est au coeur des sanglants conflits de la terre opposant paysans sans terre et grands propriétaires terriens (cf. DIAL D 1081). A l'heure d'une tentative gouvernementale de réforme agraire (cf. DIAL D 1098), il est utile de connaître la vie et les conceptions du principal intéressé. Témoin ce récit d'un petit paysan, migrant de l'intérieur du Brésil.

Note DIAL

HISTOIRE DU LOTISSEMENT DES SANS-TERRE DE SÃO ROQUE DE JAGUARÉ (Espírito Santo)

Quand mon père s'est marié, il a obtenu trois *alqueires* (1) de terre au titre de l'héritage de mon grand-père maternel. C'était vers 1949. A l'époque la région était encore toute boisée. Il n'y avait que quelques clairières ouvertes par des petits paysans. Ça s'appelait Colline du chaume, du district Frei Inocêncio, dans le Minas Gerais. Aujourd'hui c'est la commune de Frei Inocêncio.

(L'histoire d'une famille)

Mon père s'est mis à travailler de toutes ses forces sur cette petite parcelle. Au bout d'un certain temps, il a décidé d'agrandir sa terre en occupant du terrain voisin. Mais il n'a pas réussi. Alors que tout était préparé - le café était déjà prêt à être cueilli - il a été expulsé de ce terrain. La police a arraché la plantation, elle a brûlé l'abri pour le maïs, le haricot rouge et le riz, et elle a menacé de mort mon père s'il insistait. Il s'est résigné à tout perdre.

Mais il n'y avait pas que mon père dans ce cas-là. Il y en avait d'autres. Un dénommé Raúl a insisté auprès de la police: il a été lâchement abattu, en laissant ainsi une veuve avec sept petits innocents abandonnés la faim au ventre.

Mon père a donc continué avec sa parcelle de terre héritée du beau-père. Dix-huit ans plus tard on a été contraints de vendre notre petit morceau de terre. Les grandspropriétaires fonciers qui nous entouraient nous harcelaient de toutes les façons. Ils lâchaient du bétail dans nos champs, par exemple des cochons, des chèvres, des vaches, des chevaux, etc. Mon père est allé réclamer. Alors ils lui ont fait la proposition: "Nous, on fait la moitié de la clôture de partage et toi, tu fais l'autre moitié." Comme mon père refusait, non pas parce que la proposition était mauvaise mais parce qu'il n'avait pas les moyens, les grands propriétaires lui ont dit: "Puisque tu ne peux pas faire ta part de clôture, alors tu n'as qu'à nous vendre la terre." Mon père a refusé encore une fois et il a essayé de faire le travail imposé. Malheureusement il n'a pas pu y arriver. A la saison des brûlis, les grands propriétaires mettaient le feu dans leurs pâturages. Le feu passait sur notre terre et brûlait tout: les bananiers, la canne à sucre, les champs de maïs, les caféiers, etc. A la fin, le seul moyen a été de vendre la terre avec délai de paiement. Mais sans rien recevoir. Le délai expiré, mon père est allé cher-

[1] L'alqueire vaut environ 5 hectares [NdT].

cher son argent: le grand propriétaire a montré à mon père un magnifique revolver, plein de balles... à titre de paiement!

Pour revenir un peu en arrière, en 1955, mon père avait réussi avec ses économies à acheter deux *alqueires* et demi à Les Hauts de la liberté, aujourd'hui dans la commune de Marilândia, autrefois commune de Colatina. A l'époque de la vente et de la perte de notre petite terre, nous avons déménagé dans notre autre petite terre d'ici, dans l'Etat de l'Esprit-Saint. C'était vers 1969. En arrivant ici en camion, nous avons commencé par habiter dans une cabane appartenant à un grand propriétaire très mauvais. Et nous, dans une situation financière très difficile. Ma mère était enceinte de six mois, avec deux jumelles d'à peine un an et sept autres enfants. J'étais l'aîné. J'avais dix-huit ans. Pour comble mon père est tombé malade. Il a attrapé une maladie étrange, impossible à guérir. Nous, inconnus chez les gens de la région, on cherchait de l'argent mais personne ne nous aidait. Mon père a traîné cette maladie pendant trois ans. Un jour est arrivé dans notre cabane l'homme qui avait vendu cette terre à mon père. Dans son infinie bonté il l'a mis à l'hôpital de Vitória, la capitale de l'Esprit-Saint. Il habitait là et avait une fille médecin. Il a donné à mon père tous les soins nécessaires, avec les médicaments gratuits. Et mon père a retrouvé toute sa santé. Mais pendant ce temps-là, moi, mes frères et soeurs et notre pauvre mère, on a vécu la faim au ventre, dans le froid et dans la nudité du monde. On s'est efforcés de déboiser un petit bout de forêt sur notre terrain et de planter un certain nombre de petites choses.

En 1975 je me suis marié et, ensuite, ça a été le tour de trois de mes frères. A la date d'aujourd'hui, j'ai six frères célibataires. Avec ces quatre mariages dans ma famille, nous les mariés on a été obligés d'abandonner notre petite terre et de chercher du travail ailleurs comme métayers, salariés, etc.

Mais laissons maintenant la vie de mon père et parlons plus en détail de mon histoire.

Mon histoire à moi

Après mon mariage, j'ai été habiter à Rivière du gueux. Je me suis installé là comme métayer. Quelques mois plus tard j'ai vu que les champs n'étaient pas bons du tout. Je n'arriverais pas à m'en tirer pour vivre. D'ailleurs j'ai été renvoyé par le patron. J'ai fini par trouver un autre endroit comme métayer à Saint-Sébastien de Rivière sèche. J'y ai travaillé de janvier à décembre de la même année. En janvier j'ai été trouver le patron. Je lui ai demandé si je pouvais rester à travailler avec lui l'année suivante, sinon j'irais chercher ailleurs. Le patron m'a répondu que je ne devais pas me faire de souci, qu'il ne me renverrait pas. Au mois de juin suivant, il est venu à la maison me dire des choses et me ficher à la porte, sans aucun motif. Comme l'année était déjà beaucoup avancée, j'ai donné de la tête partout pour trouver un endroit. Il m'avait donné quinze jours pour m'en aller. J'ai bataillé contre vents et marées et j'ai travaillé un endroit à Saint-Antoine, à Rivière du colibri. Là encore j'ai pas eu de chance car l'endroit était peu productif. Il n'y avait pas moyen de continuer. J'ai rendu mon tablier et je suis parti à Saint-Louis Bley. La terre était bonne et elle rendait bien. Mais le patron c'était un bourreau. Je suis resté là à grand-peine pendant deux ans. J'ai subi bien des humiliations. Un jour est arrivé chez moi le frère de l'homme qui avait été mon patron à Rivière du colibri où il habitait aussi. Il m'a proposé de devenir son métayer en me donnant le droit de choisir la meilleure plantation de café et la meilleure case pour habiter. J'ai accepté. Je me suis donc retrouvé à Rivière du colibri. J'y suis resté quatre ans. Le patron semblait une bonne personne. Il m'a confié toutes les responsabilités pour l'année. C'est moi qui vendais la part de café qui lui revenait et celle des métayers, et je déposais l'argent à la banque sur son compte. Tout ça parce que pendant les huit mois que j'ai travaillé chez lui comme métayer il est parti habiter à Linhares et qu'il m'a confié ce travail.

Tous ces déménagements que j'ai faits, c'était sur la commune de Fleuve des bananiers, dans l'Etat de l'Esprit-Saint.

La lutte pour la terre

Depuis 1973 je travaille activement dans l'Eglise et je participe à la vie de la communauté.

Je n'avais jamais rencontré quelqu'un pour m'orienter sur le chemin de la libération. Une libération qui soit totale, dans les deux sens du mot: libération du péché et libération des conditions (finances). J'ai travaillé dans cinq communautés différentes sur la commune de Fleuve des bananiers, la dernière étant celle de Rivière du colibri.

En 1982, vers le début de l'année, M'sieu Zé Silva, originaire du Minas Gerais, m'a invité à une réunion chez lui. Avant la réunion il m'a expliqué que c'était pour parler de la terre. J'y connaissais rien et je ne cherchais pas non plus à savoir. Mais ça m'a trotté dans la tête et ma curiosité a augmenté. Le jour dit je me suis présenté à la réunion. Je connaissais quelques-uns des présents. La conversation a commencé. M'sieu Zé a présenté des panneaux. Tarcisio en a fait la présentation. Mais la première fois j'ai trouvé ça vraiment drôle. De retour à la maison j'en ai parlé à la femme. Elle était pas d'accord. Mais l'histoire ne s'est pas arrêtée là. Au contraire, elle ne faisait que commencer. Les réunions ont continué chez M'sieu Zé. Au bout d'un certain temps, il a vu que mon état d'esprit était bien avancé. Alors il m'a invité à une réunion des responsables des petits groupes de la Commission pastorale de la terre à la paroisse de Fleuve des bananiers.

Ça été pour moi la plus grande joie de ma vie. J'ai participé au travail. J'ai aimé énormément. Je suis l'ami de gens que je ne connaissais pas. Ça a vraiment été une très grande joie pour moi. Dans tout ce travail de prise de conscience au jour le jour, j'ai senti que tout ce qu'on discutait, qu'on débattait, qu'on analysait, tout ça je le vivais. C'était la réalité. Moi, j'étais à l'école et ça me servait comme méthode. C'est là que je me suis renforcé en esprit, en courage et en sens de la lutte. M'sieu Zé Silva et le prêtre m'ont encouragé à former chez moi un petit groupe de paysans de la Commission pastorale de la terre. J'ai commencé les réunions. J'ai réussi à rassembler six personnes. Mais je venais à peine de commencer quand il a fallu arrêter parce que j'allais déménager.

J'ai déménagé le 7 juillet 1984 pour Saint-Roch, à Jaguaré. Je suis arrivé là et j'ai vite su qu'il existait un groupe de travailleurs ruraux qui se réunissait tous les huit jours. Je suis entré en contact et j'ai demandé à fréquenter les réunions. J'ai été bien accepté. Le groupe parlait aussi des problèmes des sans terre (2). J'ai participé aux réunions. Deux mois plus tard le groupe m'a confié la charge de secrétaire. J'ai accepté. C'était pour moi un grand honneur.

Au cours d'une de ces réunions, nous avons découvert que la terre où je suis maintenant, à Saint-Roch de Jaguaré, avait appartenu à un animateur de la communauté, Roque Pancini, qui était le coordinateur du groupe des sans terre. La terre avait été vendue à la société "Vallée du fleuve calme" (3) il y a quelques années. Roque Pancini le savait. En voyant tant de gens avec la faim au ventre, tant de journaliers, il avait formé un petit groupe de sans terre pour essayer d'obtenir de la terre par ici. Le groupe se réunissait régulièrement. Il a fait beaucoup de réunions.

[2] Organisés en mouvement national depuis quelques années [NdT].

[3] "Companhia do Vale do Rio Doce", entreprise minière la plus importante du Brésil pour l'exportation du minerai de fer [NdT].

Avant qu'on obtienne la terre d'ici, on devait avoir la terre de Rivière de sable. L'Etat l'avait achetée et devait la céder aux groupes les plus anciens. Nous y avons droit en premier. Les autres devaient attendre l'occasion suivante. Mais le groupe des sans terre de Nouvelle-Lima nous a demandé de leur céder cette terre car leur groupe était plus important et la terre aussi. Nous avons fait un accord entre les deux groupes. Nous reconnaissons les besoins de l'autre groupe: ils vivaient en bidonville, ils étaient chômeurs, etc. Nous avons fait une réunion avec le maire de Jaguaré et M. Ricardo Santos, secrétaire du secrétariat à l'agriculture de l'Etat de l'Esprit-Saint. Et nous leur avons cédé la terre à condition que, si ça n'allait pas pour nous ici, ils nous céderaient une partie de leur terre.

A la mi-septembre 1984, le lotissement où nous sommes aujourd'hui a été envahi par une société inconnue. Le lundi et le mardi trois camions sont arrivés avec plus d'une centaine d'hommes avec des faux et des tronçonneuses. Ils ont commencé à déboiser. On a été très peiné car, une semaine avant, on avait laissé la terre de Rivière de sable sûrs d'obtenir la terre d'ici. Et voilà que tout tombait à l'eau. On était vraiment désespérés.

Notre commission s'est réunie. Nous avons parlé, mais sans espoir. Nous avons cherché une solution au problème. On a été jusqu'à la localité de Saint-Matthieu. On s'est réuni avec le syndicat, avec l'Eglise. On a téléphoné au secrétariat à l'agriculture de l'Etat. Heureusement le secrétariat est entré en contact avec le représentant de la société "Vallée du fleuve calme" car la terre était à elle. Ce qui paraissait difficile s'est réglé en trois jours. Le déboisement a été arrêté.

Quinze jours plus tard, à la fin du mois, on a vu arriver d'on ne sait où trois individus. Ils ont mis le feu dans les champs qui n'étaient pas encore prêts. Puis ces types ont disparu. Alors nous avons attendu quelques jours. On ne les a plus vus.

Notre initiative

Depuis quelques mois, nous organisons des pétitions. Bien que présents sur place, nous n'étions pas bien acceptés. Nous avons alors décidé, la première semaine d'octobre, de faire le brûlis et de planter au moins le maïs. On s'est adressé à notre communauté et nous avons demandé de la graine: deux litres à celui-ci, cinq litres à celui-là. On a ramassé comme ça quarante litres. Et on a commencé les semailles très tôt avec les hommes, les femmes et les enfants. A 1 H de l'après-midi du même jour, deux voitures sont arrivées. Il y avait là Ricardo Santos et Marialva, du secrétariat d'Etat, plus le maire de Jaguaré, Domingos Salvio Martins.

Ils ont fait arrêter les semailles en nous disant que, pour eux, ils étaient d'accord. Ils se rendaient compte sur place du besoin pour nous de semer et de planter. Mais pour ce qui était de l'achat de la terre, notre manière d'agir pouvait être préjudiciable pour nous si le propriétaire de la terre venait à apprendre ça. Il pouvait très bien ne plus vouloir vendre la terre. Ils nous ont promis que d'ici la fin de la semaine la terre serait à nous.

De fait c'est ce qui s'est passé. L'Etat a acheté la terre: environ 15,6 *alqueires* (4). Et ils ont fait faire le cadastre pour chaque famille. Nous étions douze familles. Aujourd'hui il n'y en a plus que dix. Ils nous ont aussi demandé de faire légaliser nos signatures et nous avons pu prendre possession de la terre. Nous avons signé le document de commodat (5) pour une année, de façon à garantir la terre aux familles avant de signer le document définitif. C'était au cas où, dans ce délai, des familles changeraient d'avis et feraient difficulté à l'enregistrement du document définitif.

[4] Quelque 88 hectares [NdT]

[5] Terme juridique de prêt à usage [NdT].

Mais avant de signer le commodat, nous avons exigé des matériaux de construction, des produits alimentaires pour au moins six mois, un tracteur à chenilles pour arracher les souches, un âne pour labourer, herser et semer, des semences et des engrais. Tout a été fait correctement et gratuitement. Le temps venu, la récolte a été mauvaise. Le haricot rouge n'a pas donné autant qu'on attendait. Nous avons redemandé des engrais, de la semence de maïs et de riz - le haricot, on en avait - ainsi que des produits alimentaires. Mais cette fois ça serait payé en fonction de la production. Si la prochaine récolte ne suffisait pas pour ça, on continuerait à payer avec la suivante. Ça n'aurait pas de répercussions sur la fourniture des produits et des services. C'est-à-dire qu'il n'y aurait pas d'interruption. En plus nous avons demandé une présence technique sur le terrain chaque semaine pour l'organisation du travail de la terre. Nous avons demandé l'aide du syndicat de Saint-Matthieu et de l'Eglise.

Nous avons aussi organisé la construction des maisons. Elles seraient construites à 50-60 mètres les unes des autres et en mutiron (6). Chaque maison construite serait occupée par une famille en fonction de ses besoins. En commençant par le journalier, puis le salarié, puis le métayer. Ce qui a été fait.

Après l'installation de chacun dans le lotissement nous avons commencé les cultures. Mais la répartition des tâches a été difficile. Des gens commençaient à manquer. Ils s'intéressaient guère au travail. Il y avait des rappels à l'ordre de tel compagnon. Ça finissait en querelles. Le gars en question disait qu'il préférerait rester à la maison. Il déclarait qu'il dépendait de l'Etat et que les autres n'avaient pas à s'occuper de lui. Et autres choses de ce genre-là. On a donc décidé de noter ses jours d'absence, sauf cas de maladie ou réunions au bénéfice du groupe, etc. Il était entendu que les absences seraient décomptées au moment du partage du produit. C'est comme ça qu'on a réglé le problème.

Le 19 octobre 1985, nous avons fêté la première année d'expérience. Nous avons six *alqueires* de manioc, de maïs et de haricot rouge. Six autres *alqueires* ont été déboisés et brûlés pour planter le café. Nous avons préparé 40.000 pousses de caféiers pour le repiquage de janvier à mars 1986.

La majorité des plantations sont communes. A la cueillette, nous partageons entre nous. Le travail est collectif. Chacun dispose jusqu'à maintenant d'un lopin de terre autour de la maison pour un potager et un verger. Nous avons aussi décidé de conserver un peu de forêt sur notre lotissement.

Nous avons en projet pour février 1986 d'installer un système d'irrigation et de drainage par une rigole de 1.100 mètres pour une aire de cinq hectares de riz, ainsi qu'un élevage de poules et un potager communautaire.

[6] Travail communautaire gratuit [NdT].

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)